

## Préface

Plus de cinq ans après le début de la crise économique et financière mondiale, la question du chômage figure en tête de nos priorités. Au sein de l'Union européenne, près de 4 millions d'emplois supplémentaires sont nécessaires pour renouer avec les taux d'emploi antérieurs à la crise. Les groupes risquant le plus d'être marginalisés sur le marché du travail sont les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les politiques doivent explorer toutes les voies possibles pour apporter des réponses à cette situation; or, l'une des voies n'ayant pas été suffisamment explorée est l'aide à l'entrepreneuriat et au travail indépendant ciblant les groupes défavorisés et sous-représentés.

Il nous faut mieux comprendre le potentiel dont disposent les citoyens pour créer une entreprise sans embrasser le courant économique dominant, ainsi que les obstacles qui se posent à eux. Par exemple, dans l'Union européenne, on dénombrait quelque 8 millions de seniors indépendants en 2011, soit plus d'un cinquième de l'ensemble des personnes âgées de 55-64 ans encore actives. Mais alors que l'on recensait environ 21 millions d'hommes indépendants, on ne comptait que 9 millions de femmes ayant endossé ce statut, ce qui suggère qu'il existe de grands écarts à combler en matière de sexe. Pourquoi certaines classes sociales font-elles preuve de moins d'esprit d'entreprise que d'autres? Quels problèmes peuvent et doivent être abordés par la stratégie politique? Quelles mesures sont probantes et quelles sont les conditions de leur succès?

Cette publication permet de mieux appréhender la problématique en dressant un tableau de l'entrepreneuriat et du travail indépendant aujourd'hui, parmi les populations visées par les politiques d'inclusion sociale dans l'Union européenne. Elle étudie les obstacles que chaque groupe rencontre et donne une idée de la façon dont les politiques peuvent lever ces obstacles, en s'attachant à améliorer les institutions et les compétences, à financer et à trouver l'approche adéquate pour dicter une politique à l'attention de chaque groupe. Les bonnes pratiques mises en place dans les divers pays et régions d'Europe doivent être une source d'inspiration.

Le principal message est qu'il faut aider les personnes désireuses et aptes à fonder et gérer une entreprise et, quand elles se lancent, il s'agit de leur permettre de se concentrer sur les opportunités et les segments où la demande excède l'offre. Des mesures doivent être prises pour que les opportunités d'entrepreneuriat et de travail indépendant soient mieux connues, pour simplifier les réglementations et faciliter le passage de l'aide sociale à la détention d'entreprise. Mentorat, coaching et développement de compétences sont également indispensables, de même que le soutien pour accéder au financement de nouvelles entreprises, surtout lorsqu'il s'agit de petits montants tels que ceux fournis par les organismes de microfinancement. Ces mesures doivent être offertes aux communautés exclues, en utilisant leur langue et en leur proposant des modèles et des approches qui leur sont familiers.

Toutes les personnes risquant d'être exclues du marché de l'emploi ne sont pas aptes à créer et à détenir une entreprise, et parmi celles qui se lanceront, certaines échoueront. Cependant, d'autres réussiront effectivement à créer leur propre emploi. D'autres encore, parmi ceux qui entameront les procédures mais prendront finalement une autre direction, tireront profit de l'étoffement de leurs perspectives d'emploi. J'espère que cet ouvrage incitera les autorités nationales, régionales et locales à mettre en place des mesures efficaces en vue de promouvoir l'entrepreneuriat inclusif et de faire de ce rêve d'entreprise une réalité pour un plus grand nombre de citoyens.



Angel Gurría, Secrétaire général

de l'Organisation de coopération et de développement économiques

L'entrepreneuriat est une condition essentielle pour atteindre une croissance durable et inclusive en Europe. Son potentiel de création d'emplois et de réduction du chômage est important, non seulement pour la population prise dans sa globalité, mais aussi parmi les couches exposées à l'exclusion sociale. Cependant, alors que les composants traditionnels — formations, incitants, correspondance des emplois — des politiques actives du marché du travail ont fait l'objet d'une attention soutenue, le rôle du soutien aux nouvelles entreprises pour aider les gens à créer leur propre emploi ou accroître leur aptitude au travail a été peu examiné. Cet équilibre doit être restauré afin que l'entrepreneuriat puisse délivrer son plein potentiel de promotion de la croissance et de l'inclusion.

Dans l'Union européenne, l'entrepreneuriat est devenu une priorité politique à l'occasion de l'introduction de la Stratégie de Lisbonne, en mars 2000. C'est également un pilier central de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Trois des sept initiatives phares visant l'emploi et l'inclusion sociale concernent plus spécifiquement l'entrepreneuriat:

1. *La stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois*, qui promeut la suppression de mesures décourageant le travail indépendant;
2. *Jeunesse en mouvement*, qui soutient l'entrepreneuriat et le travail indépendant des jeunes; et
3. *Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, qui met en avant le rôle de la microfinance et de l'entrepreneuriat dans la lutte contre l'exclusion sociale.

En outre, cette année, la Commission européenne a également lancé son plan d'action «Entrepreneuriat 2020» visant à raviver l'esprit d'entreprise en Europe et à promouvoir des actions spécifiques en vue d'atteindre des groupes défavorisés sur le marché du travail ou sous-représentés dans la population entrepreneuriale, notamment les femmes, les seniors, les immigrés, les chômeurs et les jeunes.

Pour faire progresser ces points prioritaires, l'Union européenne fournit une aide financière à des programmes d'entrepreneuriat inclusif par le biais de ses Fonds structurels, et en particulier le Fonds social européen, et classe l'entrepreneuriat parmi les domaines d'action prioritaires dans lesquels elle est prête à soutenir les États membres et les régions dans leurs efforts pour lutter contre le chômage et renouer avec la croissance. Dans le contexte du prochain cadre financier pluriannuel (2014-2020), un Programme pour le changement social et l'innovation sociale (PCIS), ultérieurement rebaptisé Programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI), a été proposé. Il comprendra un pilier consacré au microfinancement et à l'aide à l'entrepreneuriat social. Réalisé conjointement par la Commission européenne et l'OCDE, le présent ouvrage se veut une référence et une source d'inspiration pour les responsables politiques cherchant à développer leur propre approche dans ce domaine. Je me réjouis de voir ces politiques à l'œuvre et d'atteindre nos objectifs en matière d'entrepreneuriat, pour le bien commun.



Koos Richelle, directeur général de la direction générale  
de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion  
Commission européenne

## Remerciements

Ceci est le premier rapport issu d'une collaboration de longue haleine entre le Programme pour le Développement économique et la création d'emplois au niveau local (LEED) du Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local de l'OCDE et la Direction générale Emploi, affaires sociales et inclusion de la Commission européenne portant sur les politiques d'entrepreneuriat inclusif en Europe.

Ce rapport a été préparé et publié sous la direction de Jonathan Potter, économiste en chef du Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local de l'OCDE, assisté par David Halabisky, économiste à la Division LEED de l'OCDE, qui s'est chargé d'une bonne partie de la rédaction et de la préparation et qui a coordonné les contributions écrites de divers auteurs.

Les membres du Secrétariat de l'OCDE et les experts externes suivants ont fourni du matériel: Robert Blackburn, Thomas Cooney, David Deakins, Alain Fayolle, Francis Greene, David Halabisky, Jarna Heinonen, Carin Holmquist, Hans Landström, Marco Marchese, Jonathan Potter, David Smallbone, Friederike Welter, Andrea Westall et Iain Willox.

Ce rapport a bénéficié de commentaires et d'apports de la Commission européenne, Direction générale Emploi, affaires sociales et inclusion, ainsi que de contributions majeures de Ciprian Alionescu, Anastasios Bisopoulos, Gerhard Bräunling, Marco Fantini, Frédéric Lagneaux, Andrea Maier et Michal Petrik. Quant à l'OCDE, elle a instauré un comité directeur composé de Iñaki Peña, David Smallbone, Roy Thurik, Mirjam van Praag et Friederike Welter en vue de guider la publication; ce comité a par ailleurs émis des remarques et des suggestions précieuses.

Nous remercions Mariarosa Lunati et Nadim Ahmad de la Direction Statistiques de l'OCDE ainsi que Niels Bosma et Jonathan Levie de la *Global Entrepreneurship Research Association* pour leurs données et commentaires pertinents.

Un certain nombre de correspondants nationaux ont contribué aux descriptions de politiques des chapitres II et IV de ce rapport, à savoir: Eva Heckl, Patrizia Zanoni, Elke Valgaeren, Kiril Todorov, Elias Hadjielias, Panikkos Poutziouris, Vladan Hruška, Jiri Duzar, Kim Klyver, Urve Venesaar, Jarna Heinonen, Alain Fayolle, Alexander Kritikos, Dimitris Karantinos, Attila Pethe, Paula Fitzsimons, Sergio Destafanis, Olga Rastrigina, Inga Blaziene, Christina Constantinidis, Denise Fletcher, Manwel Debono, Jacqueline Snijders, Anne Bruins, Anna Rogut, Krzysztof Wach, Anabela Dinis, Augusta Medina, Ana Ribeiro, Sofia Esteves, Douglas Thompson, Anca Dodescu, Anna Pilková, Karin Širec, Iñaki Peña, Dominique Anxo, Andreas Mångs, Monder Ram et Jonathan Levie.



Extrait de :

## The Missing Entrepreneurs

Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264188167-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/La Commission européenne (2014), « Préface », dans *The Missing Entrepreneurs : Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264188211-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).